



Communiqué de presse

Une journée commune de mobilisation contre le moustique tigre sur tout le territoire lémanique avec les autorités de part et d'autre de la frontière, sous l'impulsion du Conseil du Léman

Le 1^{er} juin 2021 est le jour symbolique commun pour diffuser un même message de prévention et de sensibilisation face à l'arrivée du moustique tigre dans les cantons de Genève, Valais et Vaud ainsi que dans les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie. Cette collaboration inédite transfrontalière traduit une dynamique naissante entre les acteurs pour un partage d'expériences en matière d'information et de surveillance du moustique tigre. A l'orée de la saison estivale, les 3 millions d'habitants du bassin lémanique sont appelés à adopter les mêmes bons réflexes.

Un petit moustique agressif se développant à proximité des habitations



Le moustique tigre, espèce agressive et potentiellement porteuse de maladies, a fait son apparition dans la région lémanique depuis peu.

Originaire du Sud-Est asiatique, il a colonisé le monde en quelques décennies grâce aux activités humaines (transport de marchandises notamment). Présent dans toute l'Europe du Sud, il est en train d'avancer vers le nord. A l'été 2020, il a été repéré en Suisse, dans le canton de Genève et dans le Chablais valaisan ainsi qu'en France, dans l'Ain et en Haute-Savoie.

Même s'il ne s'est pas encore installé partout, il est important que chacun comprenne son rôle pour faire face à son arrivée sur le territoire et lutter contre sa prolifération.

Pour rappel, le moustique tigre, au corps et pattes rayés de noir et blanc et dont la taille est comprise entre 5 et 10 mm, est particulièrement nuisible car il pique essentiellement la journée rendant toute activité extérieure difficile. Il peut être vecteur de maladies comme la dengue, le chikungunya ou le Zika, mais transmet ces maladies uniquement lorsqu'il a piqué une personne déjà infectée.

Il est à noter que les lieux de développement de ce moustique se situent majoritairement dans les jardins, sur les terrasses et les balcons. Comme tous les moustiques, il a besoin d'eau pour assurer le développement de ses œufs, larves et nymphes. Il colonise ainsi divers récipients (arrosoirs, écuelles / coupelles sous les pots de fleurs, réserves d'eau de pluie, etc.). En été, la durée de développement de l'œuf à l'adulte dure entre 8 et 12 jours. La durée de vie d'un adulte étant d'environ 4 semaines, plusieurs générations vont se succéder au cours de la saison.

Des gestes simples pour empêcher sa prolifération dans le bassin lémanique

En le privant d'eau, on empêche ainsi son développement. Sachant que 80 % des lieux de développement du moustique tigre se trouvent à proximité des habitations, l'implication de chaque habitant est

primordiale. En vidant, couvrant, rangeant tout récipient permettant son développement, on empêche sa prolifération.

Un appel à la participation de chacun et une [vidéo commune d'information transfrontalière](#)

Pour marquer cette journée commune de mobilisation du 1^{er} juin 2021, une vidéo d'information grand public sera mise à disposition par les acteurs en charge de la problématique du moustique tigre. L'objectif est de diffuser un même message de prévention et d'information au plus grand nombre, de part et d'autre de la frontière.

La France et la Suisse utilisent respectivement deux systèmes de reconnaissance et de surveillance dans les zones sensibles. L'ensemble de la population peut participer au repérage du moustique tigre en signalant sa présence sur www.moustiques-suisse.ch ou www.signalement-moustique.fr. Cela permet d'anticiper l'installation stable de populations importantes du moustique et de gérer le contrôle à l'aide de moyens appropriés et peu toxiques pour l'environnement.

La Commission Environnement du Conseil du Léman met ainsi en perspective les enjeux de santé publique et les problématiques environnementales d'un bassin de vie transfrontalier aux multiples interconnexions. Cette collaboration entre acteurs en charge de la problématique du moustique tigre a vocation à se pérenniser autour de l'échange d'expériences et d'outils communs de sensibilisation.

Renseignements sur le moustique tigre

- **Rémi FOUSSADIER**, Directeur de l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication (EID), +33 (0)4 79 54 21 58 - rfoussadier@eid-rhonealpes.com
- **Daniel CHERIX**, Professeur honoraire Université de Lausanne, Réseau suisse moustiques, +41 (0) 79 324 54 47 - daniel.cherix@unil.ch

Représentants du Conseil du Léman

- **Véronique BAUDE**, Vice-Présidente du Département de l'Ain, en charge du tourisme, du patrimoine naturel, de l'environnement et du développement durable et Présidente de la Commission « Environnement Lémanique » du Conseil du Léman, +33 (0)4 74 24 48 24
- **Pascal BROULIS**, Président du Conseil du Léman, Conseiller d'Etat vaudois en charge des affaires extérieures, Chef du DFIRE, +41 (0)21 316 20 01

Le Conseil du Léman rassemble depuis 1987 les Cantons de Genève, de Vaud et du Valais ainsi que les Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, avec un objectif de concertation transfrontalière à l'échelle de l'espace lémanique. www.conseilduleman.org